

Rapport de la commission de gestion pour la période du 01.01.2005 au 31.12.2005

La commission de gestion de l'ARO, constituée des communes suivantes : Mézières, Montpreveyres, Oron-le-Châtel, Bussigny (excusé), Châtillens et Chesalles-s/Oron (suppléant excusé) s'est réunie le lundi 15 mai 2006, à la salle de conférence de la Préfecture à Oron-la-Ville, en présence de Madame Danielle Hilty-Maret et de MM. Roland Dapples et Philippe Moudoux.

Toutes les pièces comptables ont été mises à disposition et ont pu être consultées librement.

La commission a pris connaissance du rapport établi par la Fiduciaire Audict à Pully.

La commission a notamment procédé à un contrôle par sondage des écritures, aussi bien pour ce qui concerne les recettes que les dépenses.

La commission a vérifié l'existence et l'exactitude des éléments figurant au bilan au moyen des documents et inventaires suivants :

- le CCP
- les relevés bancaires
- l'inventaire des débiteurs
- l'inventaire des créanciers
- les justificatifs des actifs et passifs transitoires.

La commission remercie MM. Philippe Moudoux et Roland Dapples ainsi que Mme Danielle Hilty-Maret, pour leur disponibilité et leurs informations, nos remerciements également pour avoir répondu à toutes nos questions.

La commission propose au Conseil Intercommunal d'accepter les comptes tels que présentés ainsi que le rapport de gestion et de donner décharge aux organes responsables.

Oron-la-Ville, le 15 mai 2006

La commission :

Philippe Rossier

Châtillens

Willy Schaer

Mézières

Denis Pichonnat

Montpreveyres

Louis Corboz

Oron-le-Châtel